



EN BREF :

- Degrés-jours et développement.
- Nouvelles plantations.
- Prévention durant la floraison.
- Carence en magnésium.
- Résistance.
- Maladies observées et actions de prévention : anthracnose, blanc, mildiou, pourriture noire, Brenner et pourriture grise.
- Insectes observés et interventions : phylloxéra, scarabée du rosier, scarabée japonais.
- Liens vers sujets déjà traités.
- Références.

DEGRÉS-JOURS ET DÉVELOPPEMENT

Stades phénologiques observés selon l'échelle de Lorentz



17 : Boutons floraux séparés



19 : Début floraison et chute des 1^{ers} capuchons
21 : Jusqu'à 25 % floraison



23 : 50 % floraison



25 : 80 % floraison



27 : Nouaison



29 : Baies de la taille d'un plomb (4 à 6 mm)

Degrés-jours (°C) en base 10 accumulés du 1^{er} mars au 20 juin 2012 en moyenne selon les régions

Région	Moyenne 1 ^{er} mars au 20 juin	Gains de la dernière semaine	Stades phénologiques observés au champ Frontenac/Vidal/Vandal-Cliche
Bas-Saint-Laurent : Trois-Pistoles	166,8	43,3	ND
Capitale-Nationale : Cap-Tourmente, Château-Richer, Saint-François	250,0	57,8	25/17/19 à 21 (19 juin)
Centre-du-Québec : Saint-Winceslas, Tingwick	324,6	63,9	23-27/17/23 à 27 (18 juin)
Chaudière-Appalaches : Saint-Flavien, Scott	256,2	57,0	17/ND/ND (13 juin)
Estrie : Lennoxville, Magog, Richmond	297,4	57,4	25/ND/ND (19 juin)
Lanaudière : Barrage Saint-Didace, Joliette	279,6	59,6	23/ND/ND (14 juin)
Laurentides : La Macaza, Mirabel, Oka	310,3	60,4	27/ND/ND (18 juin)
Mauricie	256,7	57,3	ND
Montérégie-Est : Barrage Choinière, Brome, Frelighsburg, Marieville, Saint-Hyacinthe, Verchères	355,3	66,25	27 à 29/23 à 25/ND (19 juin)
Montérégie-Ouest : Coteau-du-Lac, Hemmingford, L'Acadie, Saint-Bernard-de-Lacolle, Sainte-Clothilde	369,3	63,9	27 à 29/23 à 25/ND (19 juin)
Outaouais : Chénéville, Luskville, Montebello	307,6	58,7	ND
Saguenay-Lac-Saint-Jean : Lac-Sainte-Croix	227,0	52,4	ND/ND/17 à 21 (18 juin)

Données provenant d'Agrométéo, une initiative conjointe du MDDEP, du MRNF et d'AAC

ND : Donnée non disponible

NOUVELLES PLANTATIONS

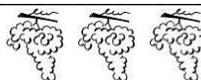
Malgré un apport d'eau au moment de la plantation, les températures chaudes enregistrées au cours des derniers jours rendent l'irrigation présentement nécessaire afin de favoriser un bon départ des nouveaux plants.

PRÉVENTION DURANT LA FLORAISON, OUI MAIS...

La **floraison** est un stade où les **traitements fongiques protectants** appliqués en **prévention** sont de mise pour la majorité des maladies (anthracnose, mildiou, blanc, pourriture noire, pourriture grise), si l'on veut obtenir une **récolte de qualité**.

La conduite des vignes (tailler et attacher) est à vérifier régulièrement afin de maintenir une **bonne aération** des plants, ce qui diminuera l'**humidité**, condition favorable au développement de plusieurs **maladies**.

Attention! En temps de **floraison**, il est important de continuer à **protéger** les vignes, principalement contre les **maladies**. Par contre, si possible, les traitements insecticides sont reportés après la floraison afin de protéger les **travailleurs « bon marché »** que sont les différents auxiliaires pollinisateurs et qui sont à l'œuvre dans vos vignobles. Afin de vous aider à faire des **choix « plus doux »**, référez-vous au tableau *Compatibilité des pesticides homologués avec les auxiliaires – Fongicides*, tiré du document « **VIGNE, Guide de protection 2011** » et inséré à la fin de l'avertissement **No 06** du 8 juin 2012 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a06vig12.pdf>). Pour le tableau semblable concernant les insecticides, voir l'avertissement **No 07** du 14 juin 2012 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a07vig12.pdf>).



CARENCE

Plusieurs observations de carence minérale en magnésium (Mg), sur le cépage Frontenac principalement, ont été faites dans de nombreuses régions. Des applications d'engrais foliaires généralisées ou localisées devraient corriger cette problématique rapidement pour la saison en cours. Par contre, si les carences reviennent année après année, il serait bon d'apporter des correctifs par des applications de magnésium au sol.



La carence en magnésium se manifeste entre les nervures des feuilles par un jaunissement sur les cépages blancs et un rougissement sur les cépages rouges. Les surfaces atteintes se nécrosent par la suite. La carence en magnésium affecte d'abord les feuilles âgées de la base des rameaux et s'étend vers le sommet. L'analyse foliaire (feuilles et pétioles) est un excellent moyen de détection de la carence.

http://www.agroscope.admin.ch/data/publikationen/wa_vit_96_des_1565_f.pdf

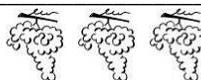
Même si cette carence n'affecte pas la récolte quant au rendement, il est reconnu qu'une carence en magnésium (atome central de la molécule de chlorophylle, il joue un rôle important dans la photosynthèse) persistante réduit la formation de la chlorophylle, des sucres et des protéines.

RÉSISTANCE

Afin de **diminuer** les risques de **résistance** de diverses **maladies** à certains produits, utilisez de préférence les fongicides **curatifs** (**CANTUS** [auparavant connu sous le nom de LANCE], **ELEVATE**, **FLINT**, **INSPIRE**, **NOVA**, **PRISTINE**, **PRESIDIO**, **REVUS**, **RIDOMIL**, **ROVRAL**, **SCALA**, **SOVRAN**, **SWITCH** et **VANGARD**) dans la bonne fenêtre d'application et, si possible, seulement en **dernier recours**.

Utilisez de **préférence** des produits **protectants** dont les **matières actives** contiennent du **cuivre** 🐞, du **soufre** 🐞, du **captane**, du **folpet** ou des produits tels que **DITHANE**, **FERBAM**, **GAVEL**, **HUILE DE PULVÉRISATION**, **MILSTOP** 🐞, **PENCOZEB**, **POLYRAM**, **QUINTEC**, **SERENADE** 🐞, **TIVANO** 🐞 et **VIVANDO**.

Pour consulter les étiquettes des produits, vous devez vous rendre sur le site Web de l'ARLA à l'adresse <http://pr-rp.hc-sc.gc.ca/ls-re/index-fra.php> et inscrire le nom du produit recherché ou de la matière active.



MALADIES OBSERVÉES ET ACTIONS DE PRÉVENTION

Une bonne aération, par une taille adéquate sur le rang et du désherbage au sol, défavorisera les maladies qui prospèrent en conditions humides et pourrait vous sauver des applications de pesticides.

Anthracnose

Des taches continuent à apparaître sur les feuilles, les rameaux et les inflorescences de différents cépages (Frontenac, Vandal-Cliche, Marquette, Vidal), principalement sur des sites qui n'ont pas reçu de traitement en prévention.

Blanc

La prévention est de mise, surtout sur les cépages sensibles et les sites avec antécédents.

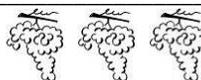
Le cycle du blanc suit un modèle qui varie en fonction des degrés-jours en base 6 accumulés depuis le stade pousse verte (6). Ce modèle peut être utilisé afin de déterminer le meilleur moment pour commencer les traitements en fonction de la sensibilité des différents cépages à la maladie.

Régions	Montérégie-Est, Montérégie-Ouest	Centre-du-Québec Estrie Laurentides	Capitale-Nationale Chaudière- Appalaches	Bas-Saint-Laurent Saguenay–Lac- Saint-Jean
Date moyenne du stade pousse verte (6)	9 mai 2012	15 mai 2012	18 mai 2012	23 mai 2012
Degrés-jours moyens base 6 accumulés depuis le stade 6	468,3	392,6	336,0	288,8

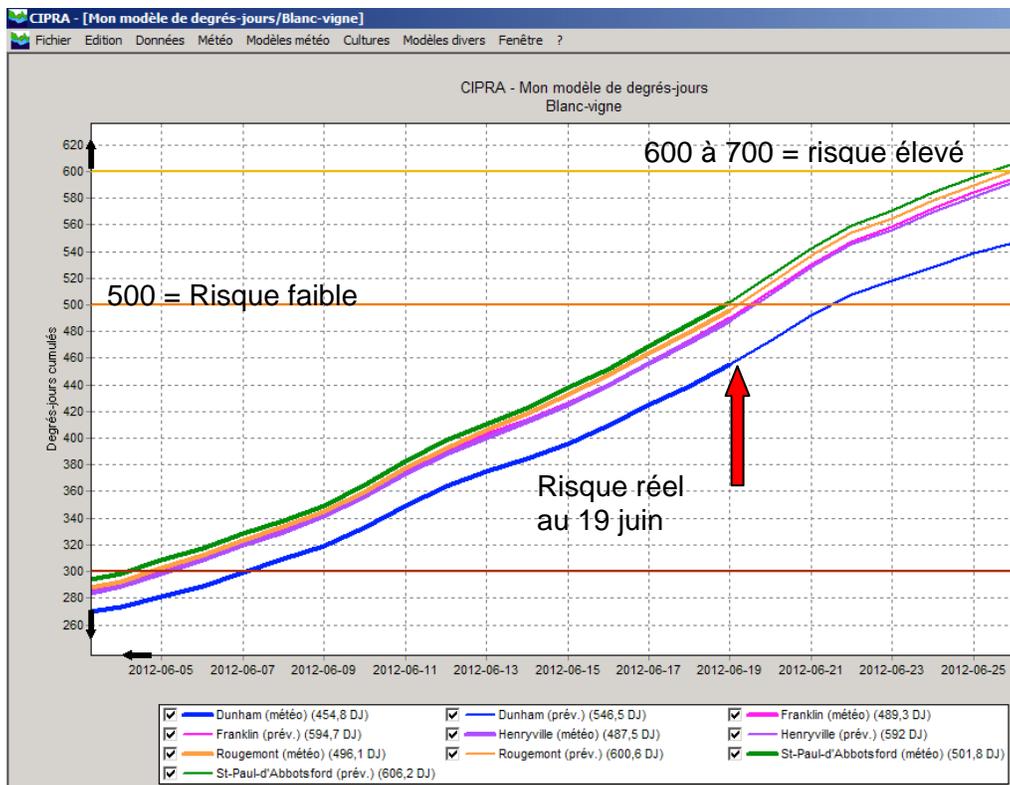
Données provenant d'Agrométéo, une initiative conjointe du MDDEP, du MRNF et d'AAC. Les mêmes stations météo que pour les stades phénologiques sont utilisées.

- Autour de 300 degrés-jours accumulés = début du dépistage pour les sites avec des cépages très sensibles et/ou des antécédents importants en 2011.
- Moins de 500 degrés-jours accumulés = risque faible : le dépistage est de mise. S'il y a apparition de taches blanches, les traitements fongiques commencent.
- 500 à 600 degrés-jours accumulés = risque moyen : la fréquence du dépistage est augmentée et les traitements sur cépages sensibles (Chancellor, Seyval, Vidal et les pinots, etc.) peuvent commencer.
- 600 à 700 degrés-jours accumulés = risque élevé : la fréquence de dépistage est encore augmentée et les traitements fongiques sur les cépages modérément sensibles (DeChaunac, Frontenac, Foch, St-Croix, etc.) peuvent commencer.

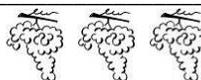
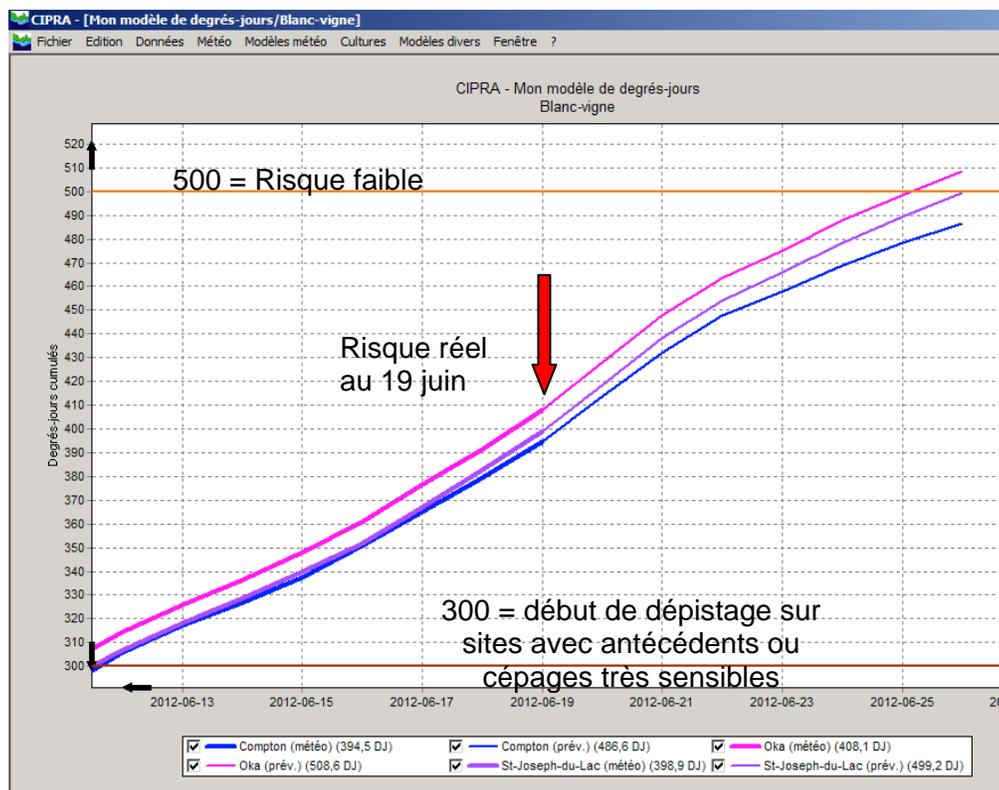
Pour plus d'information sur le cycle du blanc, consultez le document intitulé « [Gestion raisonnée des principales maladies de la vigne au Québec](#) ».



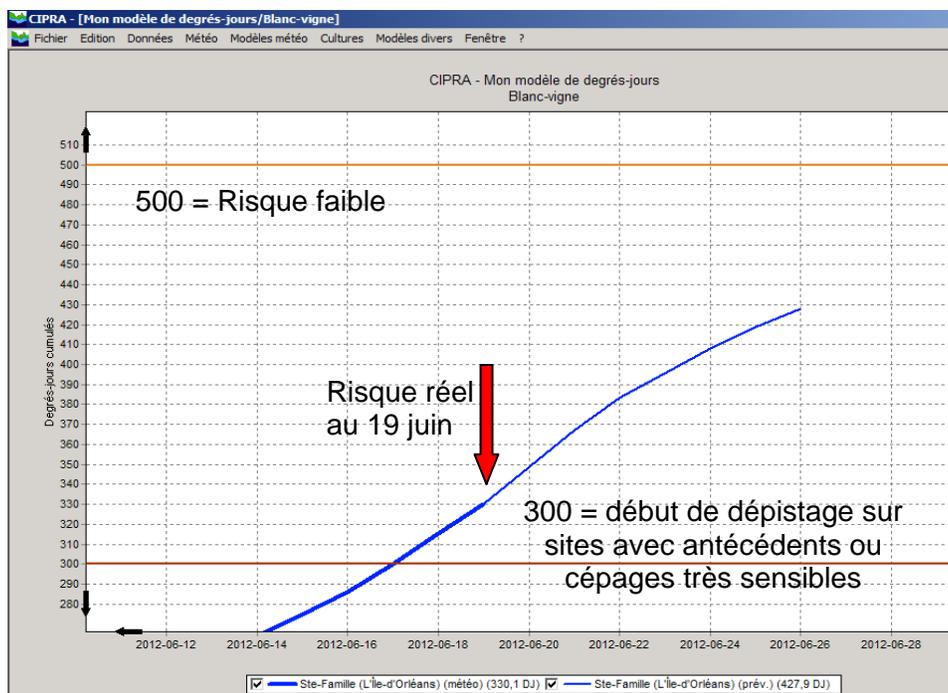
Modèle pour le blanc, saison 2012, créé par CIPRA, pour différentes régions ayant atteint le stade pousse verte (6) sensiblement à la même date, soit le 9 mai 2012



Modèle pour le blanc, saison 2012, créé par CIPRA, pour différentes régions ayant atteint le stade pousse verte (6) sensiblement à la même date, soit le 15 mai 2012



Modèle pour le blanc, saison 2012, créé par CIPRA, pour différentes régions ayant atteint le stade pousse verte (6) sensiblement à la même date, soit le 18 mai 2012



Mildiou

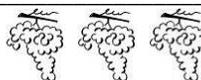
Les observations se poursuivent dans les régions du Centre-du-Québec et de l'Outaouais. Des traitements protectants à base de captane (large spectre d'action, bonne rétention sur feuillage et peu agressif sur les auxiliaires) ou de folpet, deux matières actives homologuées contre ces maladies, devraient être très efficaces. Pour les vignobles en régie biologique 🐞, les traitements au cuivre sont homologués et auront un effet sur la maladie.

Pour les gens qui souhaitent utiliser le **RIDOMIL** en protection contre le mildiou, la période d'application en préfloraison (boutons floraux séparés [stade 17]) est dépassée dans les régions les plus chaudes. **Le délai avant la récolte de ce produit est de 66 jours.**

Pourriture noire

Les observations se poursuivent en Montérégie, dans Lanaudière, en Estrie et dans les Laurentides, surtout sur cépages sensibles (Frontenac) et les sites avec antécédents. Si vous devez traiter (cépages sensibles, antécédents, etc.), faites-le seulement si les conditions annoncées sont propices au développement de la maladie (températures entre 9 et 32 °C avec un optimal à 27 °C et une période d'au moins 6 heures pendant laquelle le feuillage demeure mouillé). Plus il fait chaud, plus les risques de développement de la maladie sont importants.

Les traitements protectants à base de captane (large spectre d'action, bonne rétention sur feuillage et peu agressif sur les auxiliaires) ou de folpète, deux matières actives homologuées contre plusieurs maladies, devraient être efficaces. Pour les vignobles en régie biologique 🐞, les traitements au cuivre sont homologués et auront un effet sur cette maladie.



Brenner ou rougeot parasitaire

Les premières observations ont été faites, généralement sur des sites avec antécédents, sur les cépages St-Croix et Marquette dans plusieurs régions : Capitale-Nationale, Centre-du-Québec, Estrie, Laurentides, Montérégie-Est et Montérégie-Ouest. **Aucun fongicide n'est homologué contre cette maladie**, mais les traitements préventifs effectués contre le mildiou ou le blanc réprimerait ce champignon.

Pourriture grise (*Botrytis*)

Le développement rapide de cette maladie, lors de conditions propices (présence d'eau, humidité relative élevée d'au moins 90 % et température variant entre 1 et 30 °C avec un optimum à 18 °C) durant la maturation du raisin, peut entraîner une dépréciation de la récolte et une baisse de la qualité du vin.

On peut observer les symptômes de la maladie sur toutes les parties de la plante : feuilles vertes, baies, pédoncule et rafle du raisin (flétrissement et chute des fleurs). Les tissus sains, tout comme ceux blessés, peuvent être attaqués. Le meilleur site d'attaque du champignon est lorsque des tissus sont blessés à la suite d'autres maladies tel le blanc ou par des phénomènes météo telle la grêle. Portez une attention particulière aux cépages dont les grappes sont serrées. Les pinots et le Seyval blanc seraient très sensibles à cette maladie.

Malheureusement, les symptômes de la maladie apparaissent sur les grappes au moment de la véraison jusqu'à la récolte, où il est souvent difficile d'intervenir (délai avant la récolte à respecter). Plus les baies avancent en maturité, plus elles deviennent sensibles à la pourriture grise. Mieux vaut prévenir que guérir!

Pour les vignobles sous régie biologique , le SERENADE est homologué contre cette maladie. Le cuivre appliqué en protection contre le blanc pourrait aussi avoir une certaine efficacité.

Il faut porter une attention particulière aux produits appliqués pour protéger les vignobles de ce champignon. En effet, il s'adapte facilement et la résistance aux produits systémiques (ELEVATE, PRISTINE, ROVRAL, SCALA, VANGARD) peut apparaître rapidement. Faites une bonne rotation des produits (groupes chimiques) durant une même saison et entre les saisons si possible.

INSECTES OBSERVÉS ET INTERVENTIONS

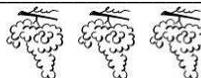
Phylloxéra

Les observations se poursuivent et les générations se succèdent et commencent à se chevaucher dans les régions où l'insecte est présent depuis un certain temps. Il est difficile de cibler le bon moment et le bon stade de l'insecte pour intervenir.

Tous les produits homologués contre ce ravageur n'agissent pas de la même façon. En effet, pour être efficaces, l'ASSAIL et le CLUTCH doivent entrer en contact avec les pucerons, tandis que le MOVENTO doit être ingéré par ces derniers. Le MOVENTO est un produit systémique mobile qui se redistribue dans toute la plante.

Habituellement, ce puceron n'affecte pas la qualité ni le rendement de la récolte. Par contre, selon la quantité de galles présentes sur le feuillage, la photosynthèse peut être diminuée et entraîner un effet négatif sur le mûrissement des fruits et l'aouètement des plants.

Attention! Le CLUTCH et le MOVENTO sont toxiques pour les abeilles et ces produits ne devraient pas être utilisés durant la période de la floraison.



Scarabée du rosier



Karine Gauthier, MAPAQ

En **Montérégie**, au **Centre-du-Québec**, en **Estrie**, en **Outaouais** et dans les **Laurentides**, les **observations du scarabée du rosier** se poursuivent. **Aucun produit n'est homologué contre ce ravageur**. Si vous devez intervenir contre d'autres ravageurs, certains produits auront toutefois un effet sur le scarabée du rosier.

Scarabée japonais

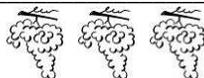


Audrey Roy, MAPAQ

Aucune nouvelle observation. Habituellement, le principal moment ciblé pour intervenir, au besoin, est à la fermeture de la grappe jusqu'à la véraison (stades 33 à 35). Deux produits sont homologués en régie conventionnelle contre ce ravageur : ASSAIL et IMIDAN. Cependant, les délais de réentrée de ces produits sont assez longs : 5 à 13 jours pour l'ASSAIL selon les opérations à faire (consultez l'étiquette pour les détails) et 14 jours pour l'IMIDAN.

LIENS VERS SUJETS DÉJÀ TRAITÉS

- Résistance : avertissement [No 06](#) du 8 juin 2012 (<http://www.agrireseau.qc.ca/RAP/documents/a06vig12.pdf>)
- Efficacité des fongicides protectants et curatifs sur les maladies : bulletin d'information [No 05](#) du 7 juillet 2011 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b05vig11.pdf>) et [VIGNE, Guide de protection 2011](#)
- Délavage : avertissement [No 06](#) du 8 juin 2012 (<http://www.agrireseau.qc.ca/RAP/documents/a06vig12.pdf>)
- Efficacité des insecticides : [VIGNE, Guide de protection 2011](#)
- Anthracnose : avertissement [No 05](#) du 1^{er} juin 2011 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a05vig11.pdf>)
- Coulure et millerandage : avertissement [No 06](#) du 8 juin 2012 (<http://www.agrireseau.qc.ca/RAP/documents/a06vig12.pdf>)
- Blanc : avertissement [No 04](#) du 23 mai 2012 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a04vig12.pdf>)
- Pourriture noire : avertissement [No 05](#) du 31 mai 2012 (<http://www.agrireseau.qc.ca/RAP/documents/a05vig12.pdf>)
- Brenner ou rougeot parasitaire : avertissement [No 07](#) du 13 juin 2008 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a07vig08.pdf>)
- Qu'est-ce qu'on observe : avertissement [No 03](#) du 16 mai 2012 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a03vig12.pdf>)
- Phylloxéra : bulletin d'information [No 02](#) du 6 mai 2010 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b02vig10.pdf>) et le bulletin du Laboratoire de diagnostic en phytoprotection (<http://www.agrireseau.qc.ca/lab/documents/Gallig%c3%a8nes%20de%20la%20vigne.pdf>)
- Scarabée, méthode de dépistage de l'Ohio : avertissement [No 07](#) du 14 juin 2012 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a07vig12.pdf>)
- Cicadelles : avertissement [No 07](#) du 14 juin 2012 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a07vig12.pdf>)
- Altises et punaises ternes : avertissement [No 04](#) du 24 mai 2012 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a04vig12.pdf>)



DOCUMENTS ET RÉFÉRENCES

- Fongicides homologués contre diverses maladies de la vigne et Compatibilité des pesticides homologués avec les auxiliaires – Fongicides : avertissement **No 06** du 8 juin 2012 (<http://www.agrireseau.qc.ca/RAP/documents/a06vig12.pdf>).
- [Gestion raisonnée des principales maladies de la vigne au Québec.](#)
- [Guide d'identification des principales maladies de la vigne.](#)
- [SAGE pesticides](#) : information sur les produits homologués dans la vigne, sur les délais de réentrée et ceux avant la récolte, sur les indices de risque sur la santé (IRS) et l'environnement (IRE), etc.
- Bulletin d'information « [Spécial phytoprotection bio](#) » du 22 mai 2012.
- VIGNE, Guide de protection 2011 : http://www.agrireseau.qc.ca/petitsfruits/documents/Protect_vigne_11_web.pdf.
- IRIIS phytoprotection : <http://www.iriisphytoprotection.qc.ca/Default.aspx>. Pour une aide au diagnostic des problématiques rencontrées : maladies, insectes, phytotoxicité et autres (inscription gratuite).
- [Méthodes de protection des cultures contre le gel.](#)
- [Irrigation des fraisiers pour les protéger contre le gel : techniques efficaces.](#)

<http://www.iriisphytoprotection.qc.ca/Default.aspx>

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DE LA VIGNE
KARINE BERGERON, agronome – Avertisseuse
Direction régionale de la Montérégie, secteur Est, MAPAQ
109, rue Saint-Charles, bureau 1,01B, Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J3B 2C2
Téléphone : 450 347-8341, poste 225 – Télécopieur : 450 347-7296
Courriel : karine.bergeron@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Louise Thériault, agronome et Cindy Ouellet, RAP

© **Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document**
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 08 – vigne – 21 juin 2012

